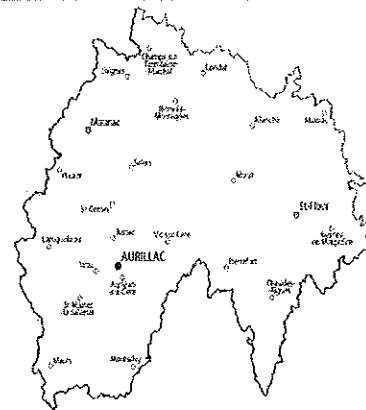


TRIBUNE SYNDICALISTE



Bulletin édité par la section CGT-DGFIP du Cantal

Numéro 40 - janvier 2016

Edito par Patrice BRUN

Derrière l'état d'urgence et l'unité Nationale, Hollande prépare la suite de ses contre réformes. La simplification du Code du Travail découlant du rapport Combrexelle qui devrait déboucher sur de "nouveaux assouplissements" des 35 heures est la mesure emblématique mais malheureusement pas la seule. Les attaques contre le statut de la fonction publique, la Sécurité Sociale, l'école, l'hôpital, les services publics continuent.

Les attaques contre les libertés, en particulier syndicales, continuent ; nos camarades de Goodyear et d'Air France viennent d'en faire les frais.

Ce gouvernement entend museler la classe ouvrière et, pour obéir aux injonctions du FMI, de l'Union Européenne et des grands groupes capitalistes, poursuit sa politique de contre-réformes et de destruction massive des conquêtes sociales de 1936 et 1945.

La CGT refuse cette politique sécuritaire qui permet de violer nos principes les plus essentiels de liberté et d'égalité et appelle au contraire à la mobilisation.

C'est l'état d'urgence sociale que doit décréter ce gouvernement !

Dans le Cantal l'Union départementale organise, dans le cadre de la défense du territoire par les services publics, la diffusion d'une série de tracts afin d'organiser une mobilisation dont le point d'orgue aura lieu le 11 juin.

La CGT Finances Publiques du Cantal prend pleinement part à toutes ces actions.

Mobilisons-nous !

Commençons dès le 26 janvier

**Ensemble faisons valoir nos droits et défendons nos intérêts
Toutes et tous en GREVE et dans la RUE**

SOMMAIRE :

- _Après le 26 janvier inscrire l'action dans la durée à la DGFIP, page 2
- _Défendre son emploi n'est pas un crime : solidarité avec les Goodyear, Dossier loi de 1905 et laïcité ,page 3
- _Appel intersyndical à la grève à la DGFIP le 26 janvier, page 4
- _Brèves : mutations 2016, échange des tickets CESU 2015, etc... page 5
- _Revue de presse, page 6

Après le 26 janvier quelle action collective pour les revendications des personnels de la DGFIP ?

**Une situation dégradée, un avenir incertain !
Une action inscrite dans la durée : discutons-en !**

La démonstration de la dégradation de la situation à la DGFIP n'est plus à faire. Il n'est pas un domaine qui ne soit en effet touché par les volontés régressives. Missions, structures, emplois, rémunérations... Tout doit passer sous les fourches caudines des politiques d'austérité. Les conséquences sont non moins connues : régression de l'efficacité de l'action publique, difficultés accrues dans la lutte contre la fraude, relations tendues avec les usagers, souffrances au travail décuplées, remise en cause des droits et garanties, etc.

Dans ce panorama désastreux, le dialogue social entre l'administration et les représentants des personnels est réduit à la portion congrue pour ne pas dire qu'il est inexistant. Directeur général comme directeurs locaux n'en font que des opérations d'affichage.

Dans cette situation, la CGT Finances Publiques ne peut nourrir aucune illusion sur une quelconque volonté gouvernementale ou administrative d'être un tant soit peu à l'écoute des préoccupations des agents.

La CGT Finances Publiques considère que seule l'intervention collective et massive des personnels peut influencer sur les choix, que ce soit au niveau local comme au niveau national. Forte de cette conviction, mais sans pour autant prétendre détenir de vérité absolue, elle travaille à créer les meilleures conditions de l'intervention des agents et de son efficacité.

A la CGT Finances Publiques, nous gardons toujours en mémoire cette maxime : *«Seules sont perdues d'avance, les batailles qu'on ne livre pas.»* Nous pensons donc qu'aucune mobilisation collective, aussi partielle soit-elle, n'est négligeable. Toutes les luttes menées sont autant d'obstacles dressés aux visées régressives contre le monde du travail.

Pour autant, pour nous les poser nous-mêmes, nous n'ignorons rien de toutes les questions et doutes qui traversent l'esprit des collègues quant à l'efficacité de l'action collective et les critiques qui y sont jointes, que ce soit sur le nombre d'agents qui s'engagent dans les luttes, sur l'éparpillement des journées de grève, sur la nature des actions, sur l'unité syndicale, etc.

Nous pensons que ces questions doivent faire l'objet d'un large débat car, au regard de la gravité de la situation à la DGFIP, et plus largement dans la Fonction publique, ces enjeux sont vitaux pour nos missions comme pour les personnels qui les accomplissent.

Une action inscrite dans la durée : discutons-en !

A ce jour, la CGT Finances Publiques considère qu'il faut maintenant envisager, dans l'année 2016, de s'engager dans un conflit social de grande ampleur, avec une grève inscrite dans la durée, en faisant jouer chaque fois que possible les convergences avec les autres salariés.

Face au refus d'entendre les aspirations des personnels, c'est dorénavant la seule manière d'infléchir les choix politiques à l'œuvre.

La CGT Finances Publiques livre ce point de vue de manière ouverte, pour qu'il soit débattu et enrichi, tant dans le principe que dans les modalités de construction d'une telle démarche. Ses militants vont donc aller à votre rencontre dans la prochaine période pour tenir ces débats avec vous.

Notre dernière conviction est, en effet, que tout est possible dès lors qu'il existe une volonté collective.

Ensemble, nous pouvons tout !

Mardi Noir pour les libertés syndicales

Défendre son emploi n'est pas un crime ! Solidarité avec les syndicalistes de Goodyear !

Pour la première fois depuis un demi siècle, un gouvernement a demandé que soit requis des peines de prison ferme contre des syndicalistes pour avoir participé avec les salariés à des actions en vue d'empêcher la fermeture de leur usine.

En même temps qu'ils préparent la suppression dans quelques mois de plus 1000 articles du Code du travail, Hollande, Valls et Macron ont décidé de déclencher une répression sans précédent des syndicalistes qui luttent dans les entreprises.

Avec les 8 condamnés de GOODYEAR l'exécutif veut faire un exemple. <http://www.cgt.fr/L-appel-des-Goodyear.html>

Le gouvernement affiche sa volonté de mettre les Procureurs et les forces de polices aux services des grands groupes pour briser toute résistance à la destruction des emplois et de l'industrie.

Evidemment, les militants de terrain en général et ceux de la CGT en particulier sont les plus touchés.

La CGT Finances Publiques du Cantal soutient cet appel.

Nous en appelons à l'ensemble des salariés, aux militants, aux syndicats d'entreprises, unions locales, départementales, régionales, fédérations ou simples salariés solidaires, pour qu'ensemble nous fassions la démonstration de notre force.

Nous pouvons être des millions à faire reculer Hollande, Valls et Macron en commençant par leur imposer l'arrêt des poursuites contre les 8 de GOODYEAR et en organisant le plus grand rassemblement solidaire en prévision de l'appel.

Je signe la pétition :

<https://www.change.org/p/fran%C3%A7ois-hollande-l-appel-des-goodyear?rec...>

1905 – 2015

9 décembre 1905 Loi de séparation des églises et de l'État

Elle a parachevé la laïcité française.

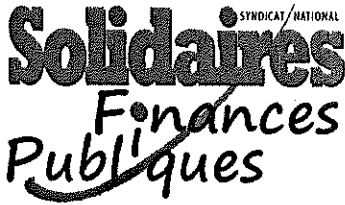
Les attentats de novembre à Paris et l'état d'urgence qui a suivi nous ont privés d'une commémoration à la hauteur de son importance.

La CGT Finances Publiques du Cantal, consciente des débats qui agitent notre société actuellement (qu'est ce que la laïcité , que permet-elle, place des religions et des églises , port de signes religieux , etc..) a décidé , à l'occasion de cet anniversaire , de mettre à disposition de ceux qui voudront enrichir leur réflexion un **dossier spécial à retrouver sur notre site internet local** dans la rubrique **Tribune Syndicaliste** (Dossier réalisé par Marcelle DRAGO).

1°) Intervention de la FERC- CGT (Fédération de l'Education , de la Recherche et de la Culture CGT) qui s'est jointe à La Fédération Nationale de la Libre Pensée pour appeler au meeting Laïque du 05/12/2015 en commémoration de la loi. Ce texte est l'expression de notre organisation sur le sujet et réexamine le sujet dans le contexte actuel .

2°) Un lien <https://chrhc.revues.org/702> paru sur "les cahiers de l'histoire " qui reprend les circonstances et les enjeux de la loi au moment de son adoption .

Auteur : Jean-Paul Scot Historien, professeur en classe préparatoire aux Grandes Écoles



Paris, le 8 janvier 2016

Appel commun à une journée de grève à la DGFIP le 26 janvier 2016 : toutes et tous en grève et dans l'action !

Les syndicats Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques et FO DGFIP appellent l'ensemble des agents des finances publiques à se mettre en grève le mardi 26 janvier et à participer aux différentes actions (rassemblements, manifestations...) organisées ce jour-là.

- Suite à la suspension de la journée de grève initialement prévue le 18 novembre, ils estiment que les raisons pour les agents de manifester leur mécontentement et de se mettre en grève sont non seulement toujours d'actualité et légitimes, mais qu'elles se sont renforcées depuis. Au cours des dernières semaines, le Directeur général est passé en force sur la remise en cause de certains actes de gestion et il n'a toujours pas fait preuve de transparence sur les restructurations de services et de postes comptables.
- En outre, il ne fait preuve d'aucune ouverture, il reste sourd à une revalorisation du régime indemnitaire alors que le secrétaire d'Etat au budget a ouvert la porte à une discussion sur la transposition de la prime ministérielle d'intéressement collectif (PIC) en un dispositif équitable à la DGFIP.
- Par ailleurs, le gouvernement poursuit sa politique de destruction de la DGFIP : les suppressions d'emplois et la réduction du budget de fonctionnement ne connaissent pas de fin, le volume des promotions internes s'effondre, la réforme territoriale touche la DGFIP au-delà de ce qui avait été annoncé comme en attestent les disparitions programmées de la Dircofi Centre et de la Délégation interrégionale Centre et il engage la retenue à la source.

Les syndicats Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques et FO DGFIP exigent :

Pour les agents des Finances Publiques,

- l'arrêt des suppressions d'emplois et une revalorisation des moyens budgétaires à la DGFIP,
- le comblement des postes vacants,
- un véritable plan de reconnaissance des qualifications,
- le respect des statuts particuliers
- le retrait des mesures régressives en matière d'affectation et de mutations.
- une revalorisation du régime indemnitaire, en particulier en y intégrant immédiatement tout le budget de la PIC, et l'abandon du RIFSEEP
- une authentique transparence sur les restructurations et un moratoire sur celles-ci,

Pour l'ensemble des agents de la Fonction publique,

- le dégel du point d'indice et une revalorisation significative des carrières,
- des moyens et une ambition pour un service public républicain de qualité, efficace et accessible à toute la population.

Le 26 janvier 2016, la journée de grève nationale à la DGFIP est organisée dans le cadre d'une journée d'action intersyndicale fonction publique. En notre qualité d'agents des finances publiques et de fonctionnaires d'État, nous avons toutes les raisons de manifester notre ras-le-bol et de porter nos revendications par la grève.

Toutes et tous en grève le 26 janvier 2016

BREVES

Par Luc WAY et Patrice BRUN

Mutations 2016

La date limite pour déposer une demande de mutation pour le 1^{er} septembre 2016 est fixée au 22 janvier prochain.

Pour vous aider à rédiger votre demande la CGT Finances Publiques du Cantal propose aux syndiqué-es CGT et aux non-syndiqué-es une permanence lundi 18 janvier après-midi : Venir au local syndical 74 rue de Firminy à Aurillac ou téléphoner au 04 71 43 45 46.

Votre demande terminée pensez à confier un double de celle-ci à Luc WAY (SIP Aurillac) qui se chargera de la transmettre aux élu-es CGT en CAP nationale afin que votre dossier soit suivi et défendu.

Echange des tickets CESU 2015

Vous bénéficiez de tickets CESU 2015 0/6 ans ou 6/12 ans et ne les avez pas utilisés en 2015 ? Rassurez-vous ils sont utilisables jusqu'au 31 janvier 2016.

Vous ne les utiliserez pas en intégralité d'ici là ?

Pas de panique, ils sont échangeables jusqu'au 31 janvier 2016 pour les 0/6 ans et jusqu'au 28 février 2016 pour les 6/12 ans.

Pour plus d'informations sur les procédures d'échange n'hésitez pas à contacter les représentant-es CGT au CDAS : Sylvie FRIAA (04 71 43 45 60) ou Luc WAY (04 71 43 45 61).

Généralisation de la complémentaire santé depuis le 1^{er} janvier, une bonne nouvelle ?...

Depuis le 1er janvier, la complémentaire santé est devenu obligatoire pour tous les salariés via leur entreprise, l'employeur finançant 50 % au moins cette complémentaire.

Super me direz-vous ?

Cette mesure découle de l'accord national interprofessionnel (ANI) de 2013 signé, rappelons-le, par le MEDEF et la CFDT mais refusé par la CGT notamment.

Car à y regarder de plus près cela risque fort d'être un mauvais « cadeau ».

Jusqu'à aujourd'hui, le seul régime obligatoire qui existait était celui de la Sécurité Sociale instauré en 1945 (notons que ses 70ans ont été fêté dans un silence assourdissant en 2015).

A chaque fois qu'ont été développées les complémentaires privées, le régime obligatoire a été affaibli (déremboursements, diminution des prestations, etc...).

Il y a fort à parier que les attaques pour avoir définitivement la « peau » de la Sécu vont être particulièrement violentes.

L'ensemble des travailleurs du privé et du public a tout à y perdre.

Pour la CGT Finances Publiques du Cantal, le régime de Sécurité Sociale, véritable garant de l'égalité, doit être au contraire maintenu et renforcé.

Des syndicats du monde entier s'allient contre les pratiques de McDonald's

Liberation.fr le 15 janvier 2015

Soupçonné d'avoir soustrait un milliard d'euros aux Etats européens, le géant du fast-food est critiqué pour son dumping social et son évasion fiscale.

Des syndicats du monde entier s'allient contre les pratiques de McDonald's

Plusieurs fédérations de la CGT et l'Union internationale des employés de services (SEIU) américaine se sont réunis ce jeudi à Paris pour dénoncer les pratiques de «*dumping social*» et «*d'évasion fiscale*» de McDonald, et ont appelé à une «*mobilisation mondiale*» des salariés.

«*Cette réunion clôt une campagne européenne inédite qui va créer un précédent*», a estimé devant la presse David Rolf, vice-président du SEIU, qui compte environ deux millions d'adhérents. Une vingtaine de salariés américains de McDonald's en lutte pour «*une heure payée 15 dollars*» depuis novembre 2012 étaient présents. Ils ont témoigné de conditions de travail très difficiles et d'une très grande précarité.

Les syndicats doivent se retrouver fin février pour décider d'une «*série d'actions*» notamment pendant l'Euro 2016, ont-ils annoncé. L'objectif est «*de lutter pour des salaires dignes, partout, mais contre l'évasion fiscale de McDonald's et des multinationales*», a ajouté Amar Lagha (CGT), de la fédération du commerces et des services, en rappelant «*le milliard d'euros non reversé par McDonald's aux Etats européens, alors que l'entreprise a touché des aides de plusieurs millions pour embaucher des jeunes*».

Avec 1,9 million de salariés dans le monde, dont 60 000 en France, McDonald's est le deuxième plus important employeur du secteur privé dans le monde. Une vingtaine de syndicats, fédérations syndicales et associations de consommateurs européens (NGG en Allemagne, CGT en France, Bakers en Grande Bretagne, FGTB en Belgique, FNV aux Pays-Bas, 3F au Danemark, l'EFFAT et l'EPSU) «*ont apporté leur soutien*» à la campagne, selon la CGT.



Bulletin d'adhésion

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales
 Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

| | |
|---|---|
| <p>SECTION :</p> <p>.....</p> <p><input type="checkbox"/> Actif <input type="checkbox"/> Stagiaire <input type="checkbox"/> Retraité</p> <p>Je souhaite m'abonner à :</p> <p><input type="checkbox"/> la Nouvelle Vie Ouvrière</p> <p>Facultatif > Pour les agents A et A+ Adhésion à l'UGICT (secteur Cadres & Techniciens)</p> <p><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p> <p>L'adhésion à l'Ugict n'entraîne pas de cotisation supplémentaire. La revue « Option » est adressée à chaque adhérent à l'UGICT.</p> <hr/> <p>RESERVÉ À LA SECTION</p> <p>Saisie CoGiTiel par la section</p> <p>le: .. / .. /</p> <p>Date de réception au bureau national,</p> <p>le: .. / .. /</p> | <p>NOM :</p> <p>Prénom :</p> <p>Date de naissance : .. / .. /</p> <p>Catégorie : Grade : Echelon :</p> <p>Filière fiscale <input type="checkbox"/> Filière publique <input type="checkbox"/></p> <p>Adresse administrative :</p> <p>.....</p> <p>Adresse pour l'envoi de la presse :</p> <p><input type="checkbox"/> Adresse administrative <input type="checkbox"/> Adresse personnelle (préciser) :</p> <p>.....</p> <p>Tél. :</p> <p>Mel :</p> <p>Date : .. / .. / Signature :</p> |
|---|---|

A renvoyer à Claudette BESSON-BRILLANT (SIE Aurillac) ou Joël MAYNARD (DDFIP 15)